

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 25 février 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 25 février 2013, à 18 h 30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents messieurs les conseillers Justin Bessette, Gaétan Gagnon, Alain Laplante, Philippe Lasnier, Stéphane Legrand, Alain Paradis, Germain Poissant et Marco Savard siégeant sous la présidence de monsieur le maire Gilles Dolbec, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (L.R.Q. c.C-19).

Monsieur le conseiller Yvan Berthelot, est absent.
Monsieur le conseiller Robert Cantin, est absent.
Monsieur le conseiller Jean Fontaine, est absent.
Madame la conseillère Christiane Marcoux, est absente.

Monsieur Stéphane Beaudin, directeur général adjoint, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.,

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

No 2013-02-0075

Adoption de l'ordre du jour

25 février 2013

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 22 février 2013 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

URBANISME

No 2013-02-0076

Adoption du premier projet de règlement n° 1151

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Germain Poissant
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que soit adopté, tel que soumis, le premier projet du règlement portant le n° 1151 et intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements afin d'autoriser le service d'envoi de marchandises ou le transport par camions dans les zones I-2770 et I-2771, situées de part et d'autre de la rue Gaudette, à l'ouest de l'angle du chemin du Grand-Bernier Nord et de la rue Pierre-Caisse ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

AVIS DE MOTION

No 2013-02-0077

Avis de motion en vue de l'adoption du règlement n° 1151

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le conseiller Germain Poissant, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, il lui sera soumis pour adoption un règlement portant le n° 1151 et intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements afin d'autoriser le service d'envoi de marchandises ou le transport par camions dans les zones I-2770 et I-2771, situées de part et d'autre de la rue Gaudette, à l'ouest de l'angle du chemin du Grand-Bernier Nord et de la rue Pierre-Caisse », le tout tel qu'il

25 février 2013

apparaît au projet de règlement dont une copie est remise aux membres du Conseil municipal en date de ce jour, soit le 25 février 2013.

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions.

Aucune question n'est posée aux membres du conseil municipal.

- - - -

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil municipal sont invités à prendre la parole à tour de rôle. Leurs interventions portent principalement sur les sujets suivants :

- Les coûts inhérents à la convocation de la présente séance extraordinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2013-02-0078

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Germain Poissant
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Philippe Lasnier

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance se lève à 18 h 35.

Maire

Greffier